

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorilé administrative de l'Etat compétente en malière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement : FO91 13 POO5

1. Intitulé du projet

Défrichement pour l'implantation d'un parc solaire photovoltaïque

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	Défrichement d'une superficie d'environ 43 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement d'environ 43 hectares : milieux pré-forestiers subfermés, milieux semi-ouverts naturels et semi-naturels, milieux ouverts naturels et semi-naturels

4.2 Objectifs du projet
Le défrichement a pour objectif de permettre l'implantation de deux parcs solaires photovoltaïques.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
Le défrichement sera réalisé par abattage des arbres puis déssouchage et broyage des souches et du sol sur une épaisseur de 10 cm environ (technique du "mulsching"). Celui-ci respectera les différentes mesures issues de l'étude faune-flore (calendrier écologique, éventuelles mesures d'évitements)
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Non concerné

	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se itive de l'Etat compétente en matière d'envi			
Demande d'autorisation de défr Permis de construire (permis d' photovoltaïque.	richement (terrain communal). état délivré par le préfet) avec étude d'i	mpact pour le parc		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu Autorisation de défrichement	re d'autorisation ce formulaire est rempli			
	orojet et superficie globale (assiette) de l'opération :			
Grande	eurs caractéristiques	Valeur		
Superficie défrichée Superficie du projet		environ 43 ha environ 43 ha		
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long. () 3 5 1	1_21_6_E Lat.43 51_25.2_N		
Parcelles cadastrales : OD 31, OD130, OD44, OD46, OD47, OD 49,		ong°' Lat°' Lat° Lat°' Lat° Lat Lat° Lat Lat° Lat Lat° Lat Lat° Lat Lat.		
Lieux-dits: "La Bruguière", "Lespinas", "La Rompuda", "Plan des Bécasses" 34 270 CLARET	Communes traversées :			
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant	? Oui Non		
4.7.1 SI oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été	t ouvrage a-t-II fait l'objet d'une étude d'impact autorisé ?	? Oul Non		
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra		Oui Non		
Si oui, de quels projets se compose				
	e à la réalisation de quatre parcs solaire ,8 MWc chacun étant soumis à étude d ode de l'environnement			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5	. Sensi	bilité e	nvironnementale de la xone d'implantation envisagée					
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?								
Milieu boisé non exploité								
			'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?					
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Plan local d'urbanisme (Révision simplifiée en cours d'élaboration avec la mise en place d'un zonage Npv spécifique au projet de parc solaire - Arrêt prévu en Trimestre 1 2013)							
Pour les rubriques 33° à environnementale ?	37°, le	e ou	les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non					
5.2 Enjeux environnementa Complétez le tableau suiva http://www.developpemer	int, par	tous r	ne d'implantation envisagée : noyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet uv.fr/etude-impact					
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de	√		ZNIEFF type I : Bordure orientale du Causse de l'Hortus ZNIEFF type 2 : Pic Saint-Loup et Hortus					
type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			ZICO : Hautes garrigues du montpelliérais					
couverte par un arrêté de		✓	ZICO : Hautes garrigues du montpellierais					
couverte par un arrêté de protection de biotope ?		✓	ZICO : Hautes garrigues du montpellierais					
couverte par un arrêté de protection de biotope ?		✓	ZICO : Hautes garrigues du montpellierais					
couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une			ZICO : Hautes garrigues du montpellierais					

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		√	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	✓		A proximité immédiate de mares (elles-mêmes associées à des zones humides dans leur périphérie)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		√	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		√	
dans une zone de répartition des eaux ?		√	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		V	
dans un site inscrit ou classé १		√	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	✓		ZPS : Hautes garrigues du Montpellairais à 2,2 km SIC : Pic Saint-Loup à 3,6 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		√	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

	npléter le tableau suiv	1	1	
Domaines o	de l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		V	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		√	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		√	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		\checkmark	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			A déterminer suite à l'étude faune/flore menée dans le cadre de l'étude d'impact du permis de construire pour les 4 parcs photovoltaïques

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

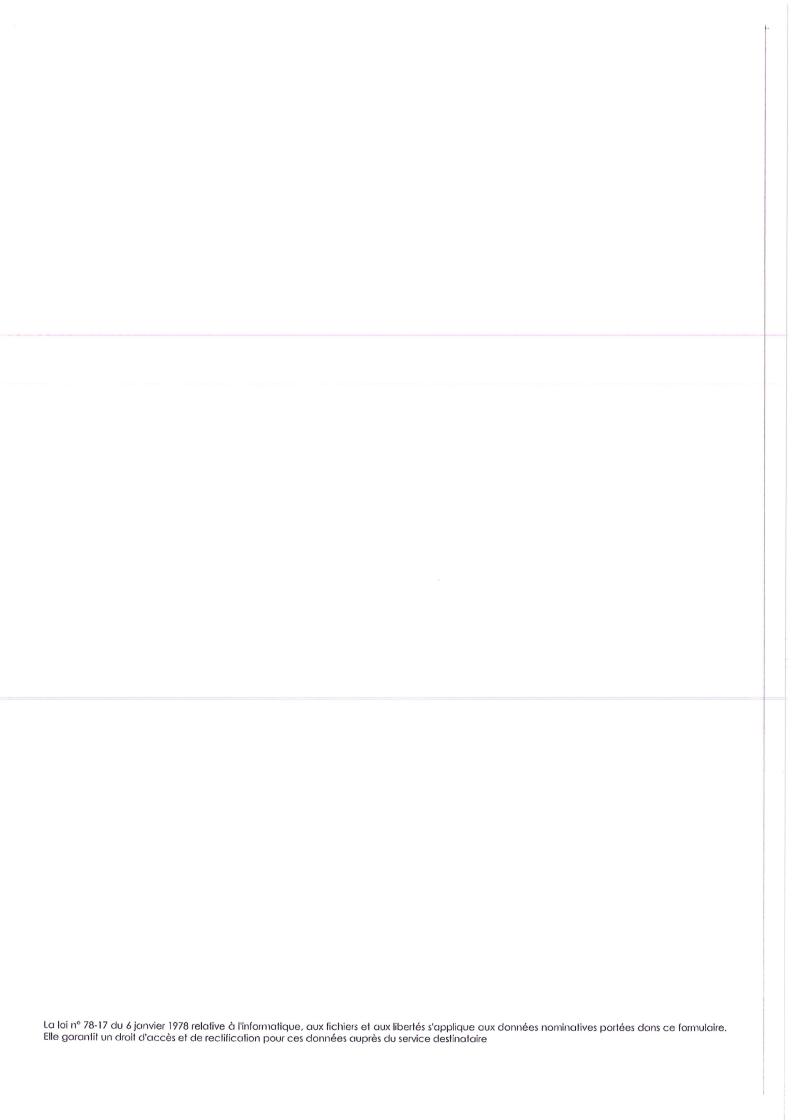
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	✓		environ 43 hectares d'espaces naturels
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		√	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		√	Pas de PPRn sur la commune Commune concernée par les risques : Inondation (projet non concerné) Séisme
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		✓	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?		✓	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		✓✓	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		✓	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	✓	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	✓	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	√	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	√	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	√	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	√	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non V Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le défrichement envisagé concerne une surface d'environ 43 hectares (répartie sur 4 entités correspondantes au 4 projets de parcs solaires)
Différentes études ont été réalisées sur une zone d'étude supérieure au projet de défrichement et ceci afin d'analyser l'environnement immédiat et rapproché, d'identifier les différents enjeux et prendre les mesures nécessaires pour annihiler les éventuels impacts négatifs du projet. Les études ont portés sur l'environnement naturel, physique, humain, paysager et hydraulique.
Les études menées aboutissent ou aboutiront à des mesures qui seront intégrées à l'étude d'impact incluse dans le dossier de permis lié au parc photovoltaïque.
L'objectif de ce défrichement est bien la mise en place d'installations nécessaires au développement des énergies renouvelables qui constitue l'une des actions prioritaires à l'échelle mondiale. Pour ces différentes raisons, le défrichement envisagé dans le présent formulaire pourrait être soumis à notice d'impact et non à étude d'impact.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire



	8. Annexes								
8.1 Annexes obligatoires									
	Objet								
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	/							
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	/							
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	✓							
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;								
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;								
8	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire								
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l arties auxquelles elles se rattachent	les							
Γ	Objet								
_									
_									
	O Francisco de la facilita del facilita del facilita de la facilit								
	9. Engagement et signature								
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
	Fait à Paris le, 03 Janvier 2013								
	Signature								

